



# Poste au lycée menacé : les élus se mobilisent

Un poste de proviseur adjoint est menacé pour la rentrée scolaire au lycée Guillaume-Le Conquérant. Les élus de Falaise se mobilisent pour tenter de garder cette organisation.

## La mobilisation

Une lettre au ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, à la rectrice de l'Académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet, et un échange avec la directrice académique du Calvados, Armelle Fellahi : les élus de Falaise ne ménagent pas leurs efforts pour sauver le poste de proviseur adjoint au lycée Guillaume-Le Conquérant. Actuellement, l'établissement est dirigé par un proviseur et deux proviseurs adjoints. L'un pour la partie professionnelle sur le site Guibray qui fera valoir ses droits à la retraite en fin d'année, et l'autre pour la partie générale, sur le site Liard.

**« Dans les travaux préparatoires de la rentrée 2023, il y a effectivement le projet d'une fermeture d'un poste de direction. Le ministère travaille à une meilleure répartition des directions. La Normandie perd des élèves quand le sud en gagne, nous devons donc rendre des postes de direction. Le projet est encore soumis à des arbitrages, indique Armelle Fellahi. Dans ces travaux, nous prenons en compte des critères comme le nombre d'élèves, les caractéristiques sociales de la population scolaire, le fait qu'il y ait deux sites distincts avec des internats. Cela ne changera rien aux offres de formations proposées aux élèves. »**

« Une promesse non tenue »

La conseillère régionale, Sylvie Grenier, explique que **« si les lycées sont une compétence de la Région, nous n'avons pas de pouvoir sur les décisions de l'Éducation nationale. Je suis opposée à cette fermeture. La Région investit (les travaux du site de Guibray sont bientôt terminés) mais l'Éducation nationale ne nous donne pas les moyens humains. »** Un avis partagé par Jean-Philippe Mesnil, président du pays de Falaise, et Hervé Maunoury, maire de Falaise, qui regrettent que

**« la promesse de l'État lors de la fusion des deux établissements il y a cinq ans était d'avoir un proviseur adjoint sur chaque site. La promesse n'est pas tenue ».**

Le député Jérémie Patrier-Leitus à l'origine de la lettre signée par tous les élus, a également écrit au ministre de l'Éducation. Il y demande l'abandon du projet, car, selon lui, le **« supprimer [...] alors que vous avez engagé une réforme sur l'avenir de l'enseignement professionnel ne parait pas opportun tant les évolutions vont devoir être encadrées ».**

Adrien MASSON.



Les élus de Falaise se mobilisent pour éviter la fermeture d'un des deux postes de proviseurs adjoints du lycée Guillaume-Le Conquérant. Archives Ouest-France